

dans: Revue Française d'Economie, vol.3 (hiver 1988),
pp. 145-174

Alain
WOLFELSPERGER
Werner W.
POMMEREHNE
Bruno S. FREY

La valeur des
économistes français

E

xaminant les contributions françaises à la science économique au cours de la période 1870-1914 — celles de premier plan en tout cas — Schumpeter jugeait que « l'on pourrait être tenté de mettre l'économie politique française à la tête de tous les pays »¹. Même avec des réserves dans l'expression il est clair que personne ne se hasar-

derait à avancer une telle opinion à propos de la situation actuelle. C'est que la scène scientifique a été bouleversée au cours du dernier siècle et que la prépondérance des économistes américains et, plus généralement, de langue anglaise apparaît aujourd'hui comme une évidence. Corrélativement, la science économique d'origine française a beaucoup perdu de son importance. Événement symbolique significatif de cette double évolution : un seul économiste français s'est vu honorer du prix Nobel et c'est aux États-Unis qu'il a fait et continue de faire l'essentiel de sa carrière.

Mais au-delà de cette opinion générale, même unanimement partagée, et de ces preuves de type impressionniste il convient de s'interroger sur la domination des économistes américains et sur la place que conservent les économistes de la « vieille Europe ». Dans quelle mesure, en particulier, un pays d'ancienne tradition dans ce domaine comme la France parvient-il à tirer son épingle du jeu et quel est le sort des autres pays qui ne sont pas de langue anglaise ? Il existe maintenant une source d'information de qualité qui permet d'apporter sinon une réponse catégorique à toutes ces questions, du moins un ensemble assez complet de renseignements précis réunis sur une base systématique fiable. Il s'agit de la deuxième édition (de conception différente de la première) du *Who's Who in Economics* publié par M. Blaug [1986]².

Environ 1 300 noms d'économistes actuels et du passé figurent dans cet ouvrage dont le sous-titre précise qu'il constitue un « dictionnaire biographique des principaux économistes de 1700 à 1986 ». Mais le choix des mots n'est pas ici indifférent. Nous avons traduit par « principaux » le mot « major » dont les connotations sont peut-être plus fortes. D'ailleurs, dans sa préface, M. Blaug utilise plutôt l'adjectif éminent qui évoque aussi en français l'idée d'une nette supériorité que certains pourraient n'être disposés à reconnaître qu'à un nombre plus restreint d'individus que celui retenu dans ce cas. Plutôt que célèbres ou même réputés ce serait

peut-être une expression plus neutre comme « les plus connus » qui conviendrait le mieux.

Ces difficultés terminologiques sont encore accrues par la méthode de sélection adoptée par Blaug. Celle-ci se réfère exclusivement au nombre de citations faites des travaux de ces économistes. Plus précisément, en pratique, les économistes du *Who's Who in Economics* sont ceux qui, mentionnés uniquement pour leurs publications, sont relativement les plus cités par les économistes qui publient eux-mêmes certains livres ou des articles dans certaines revues. Deux cas sont à distinguer. Pour les économistes actuels Blaug a utilisé le *Social Science Citation Index*, publié depuis 1966, qui enregistre les citations faites dans un grand nombre de revues. Une discontinuité dans la fréquence de ces citations apparaissant autour de 1 000, c'est finalement ce nombre que Blaug a retenu comme ligne de partage (arbitraire, comme il le reconnaît, mais commode) entre les principaux économistes et les autres au cours de la période 1972-1983. Comme un certain nombre des élus n'ont pas répondu au questionnaire permettant l'établissement de leur notice³, 877 noms d'économistes vivants seulement figurent au *Who's Who*. À ceux-ci s'ajoutent 437 noms d'économistes morts. À leur sujet, Blaug indique seulement qu'il a procédé lui-même à une « comparaison critique » des noms « mentionnés dans les index des principales histoires de la pensée économique ». On remarquera la place importante laissée aux économistes du passé alors que l'on a de bonnes raisons de penser que 90 % des économistes de tous les temps sont actuellement vivants.

Nous reviendrons plus loin sur les limites et les inconvénients de ces indicateurs de valeur professionnelle. Mais, pour le moment, nous accepterons la convention que la notoriété mesurée par la fréquence des citations est bien toujours synonyme de qualité et, plus spécifiquement, qu'un bon économiste ne peut être qu'un économiste qui publie et que ses pairs citent pour ses publications.

Les économistes américains, les économistes français et les autres de 1700 à nos jours

La représentation par pays de l'ensemble des économistes figurant au *Who's Who in Economics* est donnée dans le tableau n° 1 en utilisant le lieu de résidence comme critère plutôt que la nationalité ou le pays de naissance⁴. Tout en apparaissant relativement peu ouverte sur le monde extérieur, la France est plutôt importatrice qu'exportatrice d'économistes connus. Ce critère lui est donc favorable. Il est d'ailleurs celui qui correspond le mieux au problème que l'on se pose généralement quand on s'interroge sur la place d'un pays sur la scène internationale et qui est la question de la compétitivité du milieu scientifique national.

La prépondérance des pays de langue anglaise en général et des États-Unis en particulier y apparaît avec netteté. Près de 80 % des principaux économistes du monde ont été ou sont en exercice dans des pays de culture anglo-saxonne et plus de 50 % aux États-Unis. La place laissée ainsi aux autres pays, notamment ceux d'Europe continentale, ne peut être que réduite. Elle n'est, en fait, que de peu inférieure à 20 % : le reste du monde est d'importance négligeable à l'exception d'Israël et du Japon. La position des économistes de France dans ce tableau reste cependant relativement enviable. Ne précédant que de peu l'Allemagne, la France est nettement détachée des pays qui suivent. Elle se situe au troisième rang mondial derrière les États-Unis et le Royaume-Uni.

Ce résultat n'étonnera peut-être pas certains Français nourris d'histoire de la pensée et portés à surestimer l'importance des contributions françaises à la science économique. Il est vrai, d'ailleurs, que comme le notait Schumpeter, les « réalisations

de premier plan » ont assuré à certains économistes français une réputation privilégiée durable, bien que parfois tardive (que l'on pense à Dupuit, Cournot et, en un sens, Walras). Mais quand on songe que le critère adopté par Blaug revient à retenir tous les économistes atteignant un niveau minimum de notoriété sans fournir d'élément de pondération permettant à un pays de compenser une éventuelle insuffisance de quantité par une supériorité de qualité, le classement français ne peut être considéré comme allant de soi.

Il faut, de toute manière, le relativiser par la prise en compte du pourcentage d'économistes connus dans le monde auquel il correspond : 5 % seulement. Or comme l'indique la dernière colonne du tableau n° 1, 34 % seulement de ces économistes de France sont actuellement vivants. La France ne doit alors peut-être qu'à sa « gloire passée » de figurer encore en si bonne place au palmarès mondial. Elle semble engagée depuis longtemps dans un processus continu de déclin au profit de pays non seulement comme les États-Unis mais aussi comme Israël ou le Canada dont le pourcentage d'économistes vivants dans le total de ceux qui sont au *Who's Who* approche ou atteint même les 100 %.

La notoriété internationale actuelle des économistes de France

En ne considérant la répartition par pays (de résidence) que des économistes vivants en 1986, la situation de la France ne paraît pas en fait justifier de telles inquiétudes. L'exclusion des économistes morts ne fait passer la France que du troisième au quatrième rang. Parler de déclin, et à plus forte raison, de misère⁵ à propos de la science économique française serait, pour le moins abusif. Par rapport aux autres pays d'Europe continentale, la prééminence de la France semble plus nette

Tableau n° 1
Répartition par pays de résidence
des principaux économistes vivants et morts

Rang	Pays	Nombres absolus (N = 1 316)	Pourcentage dans le total mondial	Pourcentage des économistes vivants dans le total de chaque pays
1	États-Unis	694	52,7	85,6
2	Royaume-Uni	227	21,0	44,0
3	France	76	5,8	34,2
4	Allemagne	73	5,5	27,4
5	Canada	35	2,7	97,1
6	Italie	30	2,3	33,3
7	Israël	16	1,2	100,0
8	Autriche-Hongrie	14	1,1	14,3
9	U.R.S.S.	12	0,9	16,7
10	Suède	11	0,8	27,3
11	Australie	11	0,8	90,9
12	Pays-Bas	11	0,8	81,8
13	Japon	10	0,8	100,0
14	Irlande	9	0,7	11,1
15	Suisse	9	0,7	44,4
16	Belgique	8	0,7	62,5
17	Norvège	6	0,5	66,6
18	Espagne	4	0,3	25,0
19	Afrique du Sud	3	0,2	33,3
20	Inde	2	0,2	50,0
21	Pologne	2	0,2	0,0
22	Chine	1	0,1	100,0
23	Chili	1	0,1	100,0
24	Danemark	1	0,1	0,0

Source : Calculs d'après l'appendice 2 de Baum [1986].

Tableau n° 2
Répartition par pays de résidence
des principaux économistes vivants

Rang	Pays	Nombres absolus (N = 877)	Pourcentages du total mondial	Pourcentages cumulés
1	États-Unis	594	67,7	67,7
2	Royaume-Uni	122	13,9	81,6
3	Canada	34	3,9	85,5
4	France	26	3,0	88,5
5	Allemagne Fédérale	20	2,3	90,8
6	Israël	16	1,8	92,6
7	Australie	10	1,1	93,7
8	Italie	10	1,1	94,9
9	Japon	10	1,1	96,0
10	Pays-Bas	9	1,0	97,0
11	Belgique	5	0,6	97,6
12	Suisse	4	0,5	98,1
13	Norvège	4	0,5	98,5
14	Suède	3	0,3	98,9
15	U.R.S.S.	2	0,2	99,1
16	Irlande	1	0,1	99,2
17	Inde	1	0,1	99,3
18	Hongrie	1	0,1	99,4
19	Chili	1	0,1	99,5
20	Chine	1	0,1	99,7
21	Espagne	1	0,1	99,8
22	Afrique du Sud	1	0,1	99,9
23	Autriche	1	0,1	100,0

Source : Calculs d'après l'appendice 2 de Baum [1986].

d'après le tableau n° 2. L'Allemagne, en particulier, qui occupe le cinquième rang, est nettement distancée. En revanche, la suprématie anglo-saxonne devient écrasante. Les trois pays de langue anglaise⁶ qui précèdent la France réunissent plus des quatre cinquièmes des principaux économistes du monde et les États-Unis seuls, dont la première place est encore mieux établie, plus des deux tiers. En fait, malgré un relatif maintien de son rang, la France, comme les autres grands pays européens, enregistre un recul d'influence absolue que l'on peut mesurer en constatant que les économistes de France ne représentent que 3 % des élus du *Who's Who* vivants actuellement.

On pourrait certes faire valoir que les chiffres mentionnés jusqu'ici ne tiennent pas compte de l'importance de la population des différents pays considérés ou du nombre total de leurs économistes. Le tableau n° 3 fait précisément apparaître le classement par rapport au nombre d'économistes connus par habitant des quatorze premiers pays sélectionnés par référence au nombre absolu de ces économistes⁷. L'image de la situation donnée par le tableau n° 3 est assez différente de celle qui ressort du tableau n° 2. Le passage d'Israël à la première place et celui de la France à la dixième sont, en particulier, remarquables. Mais on peut se demander à quel type de préoccupation peut répondre l'établissement d'un tel classement. En supposant que le rapport du nombre des économistes au chiffre de la population est approximativement constant et que la distribution des économistes par qualité (ou niveau de compétence) est également à peu près la même d'un pays à l'autre, on peut voir dans cette proportion un indicateur de la valeur moyenne des économistes de tel ou tel pays ou, si l'on veut, la chance moyenne de rencontrer un bon économiste dans la population de ces différents pays ou encore, en admettant que les résidents sont très majoritairement nés dans le pays, le « taux de fécondité » de cette population en économistes connus. En d'autres termes, il peut être

intéressant de s'y référer si l'on se pose une question analogue à celle que le *Monde de l'Éducation* pose régulièrement à un échantillon d'experts pour effectuer le classement des universités françaises, c'est-à-dire quelque chose comme : « Dans quel pays conseillerez-vous à un jeune apprenti économiste d'aller pour y parfaire sa formation ? »

Mais ce qui nous intéresse ici est la contribution de chaque pays à la production mondiale de science économique jugée digne d'être publiée et, par conséquent, l'importance de son influence, son prestige, etc. Dans cette optique, les nombres absolus sont les plus significatifs. Qu'il y ait quatre économistes connus aujourd'hui en Norvège témoigne certes en faveur de la qualité moyenne de la recherche effectuée dans ce petit pays (en le classant au cinquième rang du tableau n° 3) mais ne permet pas de conclure à l'importance relative de son apport à la science économique contemporaine de qualité qui, due à quatre personnes seulement d'après ce critère, ne le situe qu'au treizième rang selon le tableau n° 2.

La même remarque s'applique à tous les autres critères de standardisation auxquels on peut songer, en dehors de la population totale, pour effectuer des comparaisons internationales. Des tableaux analogues au tableau n° 3 ont ainsi été construits en rapportant le nombre des principaux économistes de chaque pays à celui de la population âgée de plus de vingt-quatre ans, à celui des enseignants employés à temps plein dans l'enseignement supérieur, à celui des étudiants, à celui des personnes actives ayant les qualifications nécessaires pour être chercheurs ou ingénieurs, à la valeur du produit national brut, au montant des dépenses publiques destinées à l'enseignement supérieur et à celui des dépenses totales d'enseignement. Le résultat le plus remarquable de ce travail — dont les éléments ne peuvent être fournis ici faute de place — est qu'il existe une forte corrélation entre les classements des pays selon ces différents critères. Israël, en particulier, reste presque toujours au premier rang tandis que les

Tableau n° 3
Répartition par pays de résidence
des principaux économistes vivants :
nombre par habitant
pour les quatorze premiers selon le nombre absolu

Rang	Pays	Nombre par million d'habitants
1	Israël	4,53
2	États-Unis	2,76
3	Royaume-Uni	2,18
4	Canada	1,47
5	Norvège	1,00
6	Australie	0,74
7	Pays-Bas	0,65
8	Suisse	0,62
9	Belgique	0,51
10	France	0,49
11	Suède	0,36
12	Allemagne Fédérale	0,33
13	Italie	0,18
14	Japon	0,09

États-Unis voient leur place fluctuer entre le deuxième et le quatrième. La France se situe entre le septième et le dixième rang sauf pour ce qui est du nombre des économistes selon le montant des dépenses publiques courantes d'enseignement supérieur où elle atteint le cinquième. Ce relatif bon résultat — qui place la France après Israël, le Royaume-Uni, les États-Unis et la Norvège — consolera peut-être ceux qui s'inquiètent de la faiblesse de l'effort financier de l'État en matière d'enseignement supérieur.

Qui sont les principaux économistes français ?

Estimant à 17 000 le nombre d'économistes dans le monde qui publient plus ou moins régulièrement dans une revue et

en sélectionnant seulement un millier pour le *Who's Who*, Blaug concluait qu'il avait dû se faire seize fois plus d'ennemis que d'amis en le publiant. Pour éviter de nous exposer nous-mêmes à un tel risque par un acte de complicité objective avec l'auteur, nous nous en tiendrons à une analyse anonyme du contenu de cette liste de 26 économistes résidant en France⁸.

En raison de l'ambiguïté de certains intitulés des secteurs d'intérêt à l'intérieur de la science économique et du faible nombre des économistes connus par rapport à celui de ces spécialités il est difficile de conclure de manière claire à la nature précise des recherches qui prédisposent à la notoriété en France. Tout au plus pourra-t-on juger significatif que sur les six économistes ayant indiqué la comptabilité nationale comme premier domaine de spécialisation dans le monde, deux soient des Français mais qu'il n'y en ait qu'un seul pour l'être sur les 74 qui ont choisi la théorie micro-économique (comme domaine distinct de la théorie de l'équilibre général). Mais pour l'essentiel, les économistes connus de France semblent se répartir de façon non systématique entre les différentes catégories, avec peut-être une légère prédilection pour la moins spécifique (théorie économique générale) préférée à toute autre par cinq d'entre eux.

Un examen un peu différent de la même liste fait apparaître une proportion importante d'économistes que l'on a coutume d'appeler mathématiciens (10 sur 26) même s'ils ne brillent pas tous exclusivement dans ce qu'on est convenu d'appeler l'économie mathématique. Neuf d'entre eux sont diplômés d'une grande école scientifique (principalement de celles d'ingénieurs) ou d'une faculté des Sciences. Il s'agit là d'une spécificité française bien connue sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir.

La majorité des économistes connus ont réussi le concours d'agrégation des sciences économiques (15 sur 26). Cette épreuve n'apparaît ainsi ni comme la seule filière apte à dégager la future élite scientifique ni comme un indicateur de

compétence professionnelle dénué de pertinence. On notera cependant qu'aucun major du concours parmi les économistes en exercice n'a atteint la notoriété minimale requise pour figurer au palmarès mondial.

La répartition géographique et institutionnelle de ces économistes les plus connus de France fait d'abord apparaître une large prépondérance parisienne, 21 sur les 26 dépendent d'institutions situées à Paris ou dans sa région. En raison de certaines doubles (ou même triples) affiliations, il est difficile de dresser un tableau tout à fait exact des établissements qui bénéficient de la réputation de leurs économistes. En ne retenant pour chacun de ceux-ci que l'institution de rattachement qui semble la principale, on peut noter que six économistes dépendent de l'université de Paris I, trois de l'université de Paris IX, deux de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, deux de l'I.N.S.E.E., deux de l'université de Toulouse, deux du Collège de France, deux du C.E.P.R.E.M.A.P. et un respectivement de l'Institut d'Études Politiques de Paris, de l'université de Paris X, de celle de Dijon, de celle d'Aix-Marseille II, de l'École des Mines, du Conservatoire National des Arts et Métiers et de l'E.D.F. Par rapport aux autres pays, la place relativement limitée laissée aux universités est tout à fait frappante. Une faible majorité d'économistes connus appartient au système universitaire classique au sein duquel Paris I jouit d'une très nette prééminence, ce qui confirme le premier rang que cette université occupe constamment au palmarès du *Monde de l'Éducation*. Il s'agit là, en partie, de la traduction institutionnelle de la dualité universités-grandes écoles qui s'exprimait déjà dans la forte représentation des économistes mathématiciens notée précédemment.

A signaler enfin que la France est l'un des cinq pays qui ont au moins un économiste connu de sexe féminin. Il n'y en a, en fait, qu'un mais cela est suffisant pour placer la France au second rang au monde pour la proportion de fem-

mes (3,8 %) derrière le Royaume-Uni (4,1 %) mais devant les États-Unis (3 %).

Afin de savoir si les économistes de France les plus réputés internationalement sont aussi ceux qui sont les plus appréciés par leurs pairs en France, la revue *Science et Vie Économique* [1986] a réalisé une étude qui malgré d'évidents défauts apporte quelques éléments de réponse. Il se trouve par hasard que le nombre d'économistes considérés comme « les meilleurs de France » d'après ce sondage (25) est à peu près le même que celui qui résulte de la méthode adoptée par Blaug (26). Dix noms seulement sont cependant communs aux deux listes⁹. Certes, l'essentiel de cette discordance est dû au fait que l'étiquette économiste est attribuée par la revue aussi aux « vulgarisateurs » et aux « conseillers du pouvoir » qui n'ont guère de chance, en tant que tels, de se qualifier pour le *Who's Who*¹⁰. Mais il reste étonnant que dans la catégorie des théoriciens de la macro-économie pour laquelle cette différence de définition devrait être sans conséquence, deux des cinq noms les plus souvent mentionnés par les économistes interrogés par *Science et Vie Économique* ne se retrouvent pas dans les pages du *Who's Who*. On remarquera enfin que le sondage français est nettement plus défavorable aux économistes du système universitaire classique : quatre seulement des vingt-cinq meilleurs économistes de France en font partie alors qu'une quinzaine ont le diplôme d'une grande école scientifique.

Les limites de la méthode d'élaboration du palmarès

Pour estimer la valeur des économistes de France par rapport à leurs rivaux de l'étranger on utilisera comme indicateur le nombre de références faites dans certaines revues aux travaux publiés par ces économistes. L'usage d'un tel instrument de mesure suppose que soient correctes les quatre hypothèses

suivantes : a) les publications personnelles peuvent être considérées comme l'essentiel de l'activité professionnelle des économistes ; b) les publications de type scientifique classique doivent seules compter ; c) les références à ces publications sont révélatrices d'une compétence effective ; d) les revues dans lesquelles ces citations ont été décomptées peuvent être considérées comme représentatives.

L'hypothèse (a), tend à exclure du palmarès le professeur qui a toujours préféré la communication orale (notamment, mais pas seulement, par ses cours) à la publication ou l'économiste conseiller du gouvernement ou d'organismes privés qui, au mieux, transmet à ses employeurs des notes à diffusion restreinte. Dans le premier cas, il faut que la qualité des aperçus fournis oralement soit vraiment exceptionnelle et destinés à un auditoire également exceptionnel pour que, sous le nom de tradition orale notamment, ils puissent faire l'objet de mentions dans des publications¹¹. Un cas particulier est celui de l'économiste attaché à un organisme public ou privé parfois contraint à l'anonymat ou dont les travaux sont intégrés à des rapports qui -- même publiés -- ne sont pas signés de son nom.

L'hypothèse (b) réduit considérablement les chances des économistes qui s'adonnent à des activités de pédagogie, de vulgarisation ou d'expertise, même donnant lieu à publication. Il est possible que la France soit quelque peu désavantagée de ce point de vue. Compte tenu du nombre relativement élevé d'économistes travaillant dans et pour l'administration dans ce pays sans que leurs recherches donnent systématiquement lieu à des publications dans des revues de type scientifique classique, la productivité moyenne de l'économiste français apparaît plus faible qu'elle ne l'est peut-être en réalité.

L'hypothèse (c) suppose que la fréquence des citations est étroitement corrélée à la compétence scientifique au sens défini par les hypothèses précédentes. Mentionnons cependant quelques difficultés classiques ou propres au dic-

tionnaire étudié ici provenant des phénomènes suivants : la citation abusive (celle qui est destinée non à rendre service au lecteur mais à étaler sa culture, séduire un jury, promouvoir l'école à laquelle on appartient, etc.), la citation forcée (comme celle dont bénéficient les « directeurs » d'un ouvrage collectif lorsque leurs noms sont mentionnés en raison des études qu'ils se sont contentés de réunir), la citation tronquée lorsque n'est retenu que le premier nom dans le cas d'un article signé par plusieurs personnes). Dans le meilleur des cas, de toute façon, c'est plus l'influence ressentie par les autres que la qualité intrinsèque des économistes qui est ainsi mesurée. Ce jugement des pairs est certainement moins fiable pour l'évaluation de la situation actuelle que pour celle du passé, le temps se chargeant d'éliminer les fausses gloires et de réhabiliter les génies méconnus. Mais il n'existe pas de méthode plus satisfaisante.

Reste à examiner l'hypothèse (d). À première vue, il semblerait souhaitable de retenir toutes les revues dont le caractère à la fois scientifique et relatif à l'économie pourrait être jugé incontestable. Pour des raisons de commodité (le coût excessif d'un tel dépouillement) et de fond (l'impossibilité de définir objectivement ce qui est scientifique et économique) un choix conventionnel est inévitable. Ainsi, Blaug a décidé de faire confiance au *Social Sciences Citation Index* dont l'analyse critique détaillée exigerait un article spécifique. Il n'y a évidemment aucune chance de faire l'unanimité sur une sélection de revues à travers lesquelles se trouvent inégalement représentés aussi bien les langues que les pays, les spécialités et les types de recherches.

À la lumière de ces observations qui mettent en évidence les limites de la méthode d'évaluation des économistes adoptée par Blaug, il est légitime de se demander si les économistes de France, comme ceux d'autres pays sans doute, ne sont pas défavorisés par cette méthode même et si la prépon-

dérance écrasante des économistes américains n'est pas, partiellement, un artefact.

Deux arguments fondamentaux peuvent être invoqués à cet égard. On peut d'abord s'interroger sur la plus faible propension des économistes français à donner à la recherche destinée à la publication, dans leur vie professionnelle, l'importance qu'on lui attache aux États-Unis. C'est ce que nous appellerons le problème des publications de recherche. Mais, même en supposant que rien ne distingue fondamentalement la France des États-Unis de ce point de vue, il n'est nullement assuré qu'économistes français et américains soient à armes égales pour s'assurer la reconnaissance internationale de leurs efforts. Il s'agit ici du problème de la reconnaissance internationale. En examinant maintenant un peu plus en détail ces deux problèmes, nous seront mieux à même de déterminer dans quelle mesure les économistes de France valent ou non réellement plus que les « 3 % » d'importance que leur attribue le *Who's Who*.

Les économistes français et les publications de recherche

Trois grands types de facteurs peuvent rendre compte de la place relativement réduite des recherches destinées à la publication dans la vie professionnelle des économistes français.

— On peut penser d'abord que les économistes sont moins incités en France à consacrer à la recherche l'essentiel de leur activité en raison de l'emprise persistante — bien que déclinante — du modèle traditionnel de l'universitaire comme détenteur d'un savoir de portée générale plutôt que comme producteur de connaissances nouvelles particulières. Pendant longtemps, l'économiste, en tant que professeur d'enseignement supérieur, s'est surtout considéré comme le représentant officiel de la Science et l'interprète patenté de ses implications

— notamment politiques — pour la société et non comme un simple spécialiste d'un ensemble de techniques et d'un domaine de recherches sans prééminence particulière de statut. Il en résultait que la preuve apparente de l'accomplissement de sa mission était moins la multiplication de publications scientifiques de portée nécessairement limitée que l'interprétation assidue d'un rôle social aux facettes variées (les travaux écrits — de préférence sous la forme de livres destinés à un vaste public — n'étant que l'une d'entre elles).

Il est clair que ce modèle a subi de multiples atteintes dans la période récente. La dévalorisation du prestige et de l'autorité du professeur d'université est une réalité indéniable qui rend de plus en plus anachronique cette conception aristocratique de la fonction. Mais le modèle qui tend à s'y substituer aujourd'hui en France risque fort de n'être pas le modèle américain si la tendance manifeste à la secondarisation de l'enseignement supérieur se poursuit sans encombre. En fait, tout se passe comme si l'économiste moyen des universités était poussé à développer ses activités d'enseignement de niveau élémentaire ou d'administration plutôt que celles de recherches. Il est significatif, à cet égard, que les économistes connus extérieurs au système universitaire proprement dit, soient si nombreux en France. Ce sont précisément ceux qui ont été le moins concernés à la fois par le modèle traditionnel et par celui qui tend à le remplacer aujourd'hui.

Certes, les plus brillants parmi les économistes et donc ceux qui peuvent légitimement aspirer à la dignité conférée par le *Who's Who* ont les moyens d'échapper à cette dérive. Mais d'autres phénomènes viennent en réduire la portée potentielle en orientant leur activité dans un sens qui n'incite pas non plus à la recherche publiable dans les revues scientifiques. R. Boudon [1981] a bien mis en évidence ces singularités françaises qui se manifestent dans l'attrait exercé sur les intellectuels — qui ne trouvent qu'un charme insuffisant aux contraintes intellectuelles et aux gratifications sur-

tout symboliques du « marché I » (celui de leurs pairs et des publications de recherche) — par le « marché II » où interviennent à la fois leurs pairs et un public plus large pour juger d'ouvrages de grande ambition affichée. Dans la mesure où — à la différence des États-Unis où l'évaluation par les pairs reste privilégiée et antérieure dans le temps — certains auteurs peuvent être tentés en France de couper court à cette évaluation au bénéfice de celle opérée par les médias à l'usage du grand public intellectuel, ils y trouvent un encouragement à publier des travaux qui risquent de ne pas rencontrer la faveur de leurs pairs et qui seront donc peu cités dans les revues scientifiques. C'est par la séduction des rémunérations symboliques et pécuniaires qu'offre le marché II que l'on peut expliquer que les économistes qui y ont gagné une certaine célébrité sont généralement ignorés du *Who's Who*. Pour réussir sur ce marché II, contrairement au marché I, il faut céder non au souffle de l'esprit scientifique mais à celui, typiquement français, pour les productions de caractère esthétique ou idéologique sous couvert de contribution à finalité cognitive qui correspond parfaitement à ce que Tocqueville appelait l'« esprit littéraire » en politique.

— Il est bien connu, en second lieu, que l'université française s'est toujours refusée à l'adoption pure et simple du principe « publish or perish » dominant dans le système américain. Si, en France, comme ailleurs, la qualité propre de l'enseignement continue à ne jouer qu'un rôle négligeable dans le déroulement de la carrière, il n'en résulte pas que la quantité et la qualité des publications de recherche sont privilégiées. Certes une activité scientifique prometteuse selon ce critère est, en principe, requise pour le bon démarrage d'une carrière mais celle-ci peut ensuite très bien se poursuivre par la voie de la présence ou participation systématique partout où l'on peut attirer l'attention sur soi (colloques — scientifiques ou non — et conférences, conseils et comités administratifs de toutes sortes, fonctions de direction, de représentation, syndi-

cales, etc.) en accomplissant des tâches souvent utiles mais qui ne doivent rien ni à l'enseignement ni à la recherche.

La place toujours réduite des critères purement scientifiques dans la promotion des économistes se manifeste également dans le développement du pouvoir syndical dans les instances d'évaluation des universités et du C.N.R.S. À côté du poids de l'ancienneté et des affiliations politiques l'influence des publications de recherche a bien souvent quelque peine à se faire sentir.

On ne reviendra pas ici longuement sur les défauts du concours d'agrégation classique dont les leçons soulignaient moins la valeur scientifique des candidats que leur maîtrise d'une certaine rhétorique. Ce mode de recrutement apparaît aujourd'hui de plus en plus comme la forme apparente d'une procédure de pure cooptation au cours de laquelle les critères scientifiques semblent prendre une place grandissante, bien qu'encore loin d'être exclusive. Il n'en reste pas moins vrai que, continuant à constituer le barrage essentiel pour l'entrée dans un corps dans lequel l'avancement se fait ensuite essentiellement à l'ancienneté (avec une garantie d'emploi absolue et sans différenciation possible de rémunération en fonction de la quantité ou de la qualité des publications), ce n'est qu'au moment du concours que celui-ci peut jouer un rôle d'incitation à la recherche. On peut ajouter, à ce sujet, qu'une série de bons articles n'est toujours pas considérée comme un substitut convenable à une excellente thèse, même non publiée, pour faire acte de candidature. Or une thèse, de même que le livre exigé pour l'habilitation en Allemagne, a moins de chance de faire l'objet de citations prises en compte pour le *Who's Who*.

Il faut toutefois tenir compte du fait que, l'accès à la première classe des professeurs (c'est-à-dire la mieux rémunérée) étant devenu beaucoup plus difficile et moins automatique dans la période récente, certains jeunes (en fait de moins en moins jeunes) universitaires peuvent chercher à accroître

leurs chances à cet égard en attirant l'attention sur leurs mérites par des publications. Le désir d'être nommé dans une université proche du domicile habituel ou plus prestigieuse (comme celles de Paris) peut avoir le même effet. Mais la dévalorisation concomitante des traitements moyens contraint aussi souvent ces mêmes économistes à donner une place grandissante à des activités secondaires non liées à la recherche mais dont la rétribution pécuniaire est sûre et immédiate. On constate, de nouveau ici, que les chercheurs du secteur non strictement universitaire ont su souvent trouver les moyens de maintenir leur situation financière à un niveau plus satisfaisant, ce qui doit normalement avoir des liens avec leur plus grande productivité en publications.

— Si le système français comporte moins de stimulants directement pécuniaires à la recherche, il serait évidemment naïf d'y voir la seule cause de la moindre productivité scientifique des économistes de France. Ceux-ci peuvent être suffisamment attirés par les gratifications symboliques et animés par un esprit de compétition pour s'adonner à une recherche donnant lieu à publication. Mais il faudrait pour cela que soit réuni un ensemble de conditions matérielles (aide de secrétariat, disponibilité d'ouvrages et de revues, moyens de calcul, etc.) et immatérielles (une ambiance faite de rivalité et de coopération avec des contacts aisés et fréquents entre économistes de l'extérieur, du même établissement et nationaux et étrangers). De ce point de vue l'économiste français moyen a longtemps souffert du sous-développement de certaines structures élémentaires d'un milieu scientifique digne de ce nom. Même si les choses s'améliorent à cet égard, trop d'habitudes ont été prises pour que l'on puisse rapidement remonter le courant. De nouveau la comparaison entre le « sous-milieu » universitaire et celui animé par les économistes de la filière des grandes écoles (alors que celles-ci n'avaient pas vraiment de tradition de recherche autonome)

montre bien l'importance des facteurs d'ambiance dans l'incitation à un certain type de productivité.

Bien entendu tout ne s'explique pas par le pur et simple poids des habitudes et des traditions inconsciemment maintenues. Certains ont aussi un intérêt personnel évident à freiner les évolutions vers un modèle plus américain. En dehors des intérêts politiques et syndicaux déjà mentionnés et toujours efficacement représentés, tous ceux qui ont déjà ou vont bientôt réussir par des voies qui ne contraignent pas à être obsédé par les publications de recherche constituent un groupe certes non institutionnalisé mais néanmoins puissant.

Les économistes français et la reconnaissance internationale

Même lorsqu'il se consacre à une activité de recherche pouvant mener à des publications de type scientifique, l'économiste français moyen a quelques raisons de ne pas se sentir vraiment dans des conditions de stricte parité avec l'économiste américain pour l'accès au *Who's Who*.

— Tout d'abord l'échantillon de revues utilisé fait problème. Bien qu'imposante par ses dimensions, la liste des revues du *Social Sciences Citation Index* comporte d'étranges lacunes. Ni la *Revue d'Économie Politique* pour la France, ni la *Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft* pour l'Allemagne, ni la *Revue Suisse d'Économie Politique et de Statistique* ne sont prises en compte. Sur un total de 209 revues, quatre seulement sont françaises. En revanche, les revues de langue anglaise semblent bien toutes présentes. Il est naturel de penser que chaque économiste connaît mieux les travaux de ses concitoyens que des étrangers. Les économistes américains peuvent, de plus, estimer, par un calcul de discrimination statistique rationnel qu'ils ont moins de chance (compte tenu de la prééminence de fait de la recherche économique améri-

caine), de trouver un article utile dans une revue non américaine ; il en résulte donc une surreprésentation des citations d'économistes américains. Ce phénomène peut être accentué si les économistes français qui admettent la supériorité des États-Unis dans la discipline tendent à être de plus en plus nombreux. Ils seront en effet tentés de chercher à faire bénéficier leurs propres travaux du prestige de la science économique américaine en multipliant les citations qui prouvent la connaissance familière qu'ils en ont et leur appartenance à sa mouvance. L'étude de Keen [1986] montre ainsi que, dans les articles des vingt-deux principales revues économiques françaises, au cours de la période 1980-1982, plus de 40 % des citations proviennent de revues anglo-saxonnes.

La même étude montre aussi que plus de 50 % des citations sont de langue française. Si l'on rapproche ce chiffre du nombre de revues françaises prises en compte pour le *Who's Who*, on peut se demander dans quelle mesure l'indicateur de réputation dite ici internationale n'est pas une forte composante purement et simplement nationale. Il n'est pas impossible que la présence de certains économistes français dans le *Who's Who* soit due essentiellement à des citations dans les revues françaises. À cet égard, les économistes français sont moins défavorisés que ceux de certains petits pays qui ne peuvent compter sur un aussi grand nombre de revues nationales.

— Ensuite, la langue anglaise n'est certes pas le monopole d'un seul pays et la tendance à l'acceptation de son rôle d'unique moyen de communication internationale est, en un sens, favorable à la diffusion maximale des idées de chaque économiste dont l'aire d'influence serait restreinte par l'usage de langues vernaculaires. Mais si la communauté de langue entre les différents pays dits anglo-saxons permet, en effet, à des pays tels que le Royaume-Uni ou le Canada (favorisé de plus par sa proximité géographique avec les États-Unis) de rester compétitifs, les pays d'Europe continentale qui se

refusent encore, dans la majorité des cas, à renoncer à leur propre langue pour l'anglais dans leurs revues nationales, restent dans une situation d'infériorité.

Un décompte précis des revues de langue anglaise est difficile (en raison, en particulier, des revues acceptant des articles en différentes langues) mais il semble que près des quatre cinquièmes des revues dépouillées par le *Social Sciences Citation Index* soient de ce type contre six revues de langue française seulement. Bien que la connaissance de l'anglais se généralise en Europe continentale et notamment en France, ceux dont elle n'est pas la langue maternelle doivent supporter des coûts de transactions supplémentaires spécifiques qui, à qualité égale des articles, rendent la rédaction et la diffusion plus difficiles¹². Même capable, par hypothèse, d'écrire en anglais des articles de qualité identique à ceux d'un économiste américain moyen, l'économiste français moyen pourrait être découragé d'envoyer son article à une revue américaine par un phénomène analogue à celui qui entraîne l'auto-élimination du système scolaire des enfants issus de classes sociales inférieures. Jugeant de la probabilité de voir son article accepté et publié par référence — même vague — à la fréquence extrêmement basse des citations d'articles d'origine française dans les revues de langue anglaise, il pourra avoir le sentiment que sa chance est trop faible pour valoir d'être tenté. Il s'exclura ainsi de lui-même de la compétition par suite d'un calcul que l'on peut juger rationnel, puisque, dans une situation d'information imparfaite, la fréquence observée d'articles provenant d'économistes auxquels il peut le plus facilement s'identifier est un indicateur pertinent de sa chance personnelle d'être publié dans une revue de langue anglaise¹³.

Une illustration a contrario du même type de phénomène peut être trouvée dans la réussite relative, malgré ce qui vient d'être dit, des économistes mathématiciens de France dans ces revues. Ne se confondant nullement avec l'économiste français moyen et convaincu, en raison de sa

formation d'origine et du diplôme prestigieux qui en certifie l'excellence, d'appartenir à une élite scientifique¹⁴, l'économiste appartenant à ce milieu évaluera ses chances par référence à la fréquence relativement élevée des publications des membres de ce groupe dans les meilleures revues anglo-saxonnes. Il hésitera moins à faire l'effort nécessaire et réussira mieux dans cette entreprise que l'économiste moyen de la filière des facultés. Il n'est donc pas indispensable — sans nier pour autant leur importance — d'invoquer tous les facteurs découlant des différences éventuelles de niveau intellectuel, d'ambition et d'efficacité des réseaux de relations sociales entre les deux filières du système de formation des économistes en France pour rendre compte de la disparité de succès entre elles.

Il faut ajouter que le nombre des économistes américains capables de lire seulement une langue étrangère comme le français ou l'allemand est apparemment très faible¹⁵. Comme, au contraire, tous les économistes d'Europe continentale lisent couramment l'anglais, ils sont naturellement beaucoup plus portés, toutes choses égales d'ailleurs, à citer des économistes américains que les économistes américains à citer des économistes étrangers n'ayant pas opté pour la langue anglaise.

— Enfin, indépendamment de tout problème de langue, on peut penser que le style même de science économique pratiqué en France est une source de sous-représentation des économistes de ce pays. Pendant longtemps, à la suite de ce que H.G. Johnson a appelé la « révolution de la recherche »¹⁶ intervenue aux États-Unis après la Deuxième Guerre mondiale, la science économique s'est développée en France en fonction d'un idéal d'autonomie par rapport aux nouvelles tendances que la prépondérance américaine allait peu à peu imposer à l'ensemble du monde. Il avait paru possible d'opposer l'économie de style anglo-saxon à une autre, définie de façon variée et réservée aux économistes français, en croyant

que le combat entre les deux était équilibré. Ce mythe — qui n'était que l'expression moderne d'une tradition nationale ancienne favorable à la diversité et à la critique de l'orthodoxie — est certes en voie de disparition. Mais il laisse des traces par l'intermédiaire de la formation reçue par les économistes plus âgés et transmise par eux aux plus jeunes. De nos jours encore de nombreux économistes français jouent la carte de l'hétérodoxie. Sans formuler le moindre jugement sur la valeur intrinsèque de ces efforts, il est évident que, étant par nature minoritaires, ils risquent, à qualité égale, de ne pas être pris en compte par les économistes majoritaires et donc de ne pas donner lieu à beaucoup de citations. Il n'est pas sûr, d'autre part, qu'il y ait un nombre suffisant de revues ouvertes aux tendances hétérodoxes en France, ce qui limite les possibilités d'expression des économistes qui s'y rattachent et, par suite, leur incitation à effectuer des recherches de façon active. De manière plus générale la segmentation poussée du milieu en courants et chapelles minoritaires interdit souvent à ceux-ci d'atteindre la dimension minimale au-delà de laquelle ceux qui en dépendent pourraient bénéficier des stimulations réciproques qui caractérisent la vie scientifique dans les disciplines où règne un plus grand consensus.

Les économistes « hétérodoxes » sont également défavorisés par certaines de leurs stratégies de recherche favorites¹⁷. La relecture des vieux auteurs, la critique approfondie de l'économie dominante, l'étude des sciences sociales annexes, la remise en question des fondements traditionnels de la discipline sont naturellement peu fécondes, dans un premier temps en tout cas, en idées originales susceptibles de conduire à des publications (comme l'ont souvent constaté, à leur grand désarroi, les jeunes chercheurs engagés par leurs maîtres dans des thèses de trop grande ambition pour déboucher sur autre chose qu'un vaste « survey » aux conclusions purement programmatiques). Au contraire, la théorie dite néo-classique à laquelle adhère l'économiste américain moyen

constitue une mine inépuisable de sujets d'articles publiables en raison de son caractère hautement structuré, de sa mathématisation aisée à des niveaux de difficulté variable, de l'appel qu'elle fait en permanence à des tests empiriques nouveaux ou de la multitude des petites énigmes qu'elle ne cesse de poser. Révolutionner une science est toujours plus difficile que de participer à son développement normal au sens de Kuhn.

Cette spécificité nationale, dont la preuve a encore été récemment apportée¹⁸, correspond peut-être à une sorte de culture propre qui rendrait l'économiste français moyen naturellement méfiant à l'égard des fondements méthodologiques individualistes et des implications politiques, en gros, plutôt libérales de la science économique orthodoxe. Ce facteur défavorable aux publications prises en compte pour le *Who's Who* est heureusement contrebalancé par un autre jouant en sens inverse : cette même science économique orthodoxe est aussi de plus en plus mathématique. Ceux qui bénéficient à cet égard d'un avantage spécifique peuvent surmonter le handicap naturel éventuel qui vient d'être mentionné, ne serait-ce que parce que les mathématiques sont aussi un langage universel facilitant la communication internationale. Or, il existe précisément en France une tradition d'économie mathématique qui, en même temps qu'elle donne une plus grande productivité à ceux qui s'y rattachent (puisque la théorie de l'équilibre général fonctionne dans ce milieu comme une science normale), facilite leur intégration au monde anglo-saxon et leur reconnaissance internationale. C'est de nouveau là une source de différenciation entre les deux filières du système français.

Conclusion

Au terme d'une étude qui montre la variété des facteurs susceptibles de rendre compte d'une situation complexe et dans l'impossibilité de recourir à des méthodes de démonstration rigoureuses, le mieux est sans doute de laisser le lecteur conclure de lui-même. Les économistes de France d'aujourd'hui valent-ils plus que les 3 % d'entrées que leur accorde le dictionnaire de Blaug ? Peut-être mais ce qui est sûr est qu'ils pourraient mieux faire si on souhaite les voir en meilleure place d'après ce critère. En un sens, le cas particulier de la filière des économistes mathématiciens sur laquelle nous avons attiré souvent l'attention est, par le relatif succès de ses représentants, l'illustration directe de diverses solutions possibles. Toutes ne sont pas accessibles et d'autres sont concevables. Mais c'est un exemple, d'une réalité plus concrète que la mythique université américaine souvent évoquée, dont on peut au moins s'inspirer.

L'élément essentiel de ce modèle n'est pas, comme on le croit parfois, l'importance donnée à la formalisation mais peut-être l'adoption d'une attitude résolument et intelligemment cosmopolite. Au bon sens du terme, c'est-à-dire celui qui correspond à une sorte d'éclectisme sans complexe à l'égard des caractéristiques utiles des principaux pays avec lesquels les circonstances permettent d'entrer ou de rester le plus commodément en contact sans donner à la naissance un privilège indu. Il s'agit, autrement dit, de se garder des périls opposés d'un nationalisme anti-américain qui risque d'empêcher de sortir de certaines ornières et d'une imitation servile des mœurs et théories en usage outre-atlantique qui — en incitant à négliger la dimension spécifiquement nationale des problèmes auxquels ces mœurs et théories sont parfois la réponse adaptée — peut-être finalement tout aussi stérile. Dans cette optique, le maître mot propre à guider une

réforme à la fois institutionnelle et intellectuelle pour donner aux économistes français la place qu'ils peuvent légitimement revendiquer, ne doit être ni résistance, ni copiage (à l'égard des États-Unis) mais ouverture internationale (et notamment européenne).

Notes

1. Schumpeter [1954].
2. Pour d'autres faits illustrant la thèse de la domination américaine et une analyse explicative complémentaire on se reportera avec intérêt à Portes [1987].
3. Trois économistes de France semblent être dans ce cas, ce qui correspond à la moyenne générale des non-réponses et ne doit donc pas affecter l'analyse.
4. En faisant la différence entre le dernier pays de résidence et celui de naissance, on peut constater que la France est l'un des cinq pays ayant bénéficié d'un apport net positif (un gain de trois économistes). Ce chiffre est à comparer avec ceux de l'Union Soviétique (perte de vingt-quatre), de l'Autriche (perte de treize), de l'Allemagne (perte de douze) et de la Pologne (perte de dix). Bien entendu, les États-Unis sont les grands bénéficiaires de ces mouvements internationaux avec un gain de cent soixante et un, dont cent trente-sept sont actuellement vivants.
5. Comme le faisait récemment un article — au demeurant bien informé et intéressant — de G. Schwarz [1987].
6. Le cas du Canada ne pose pas le problème que l'on pourrait penser en raison de son bilinguisme. L'examen de la liste du *Who's Who* montre que n'y figure aucun économiste utilisant la langue française.
7. Les chiffres de la population retenus sont ceux de l'année 1977 qui est approximativement la date centrale de la période choisie par Blaug. Les rapports indiqués dans le tableau perdant de leur signification quand le nombre absolu d'économistes devient très faible, on n'a pas cru utile de donner les chiffres des neuf derniers pays.
8. Nous ne ferons qu'une exception, mais c'est sans doute la plus pardonna-ble, pour signaler que, dans la liste des économistes vivants de l'appendice 2 du *Who's Who*, manque le nom d'E. Malinvaud qui a pourtant bien sa notice dans l'ouvrage. Même erreur en ce qui concerne F. Divisia pour ce qui est des économistes morts.
9. Le sondage incitant à citer des économistes français alors que nous nous sommes intéressés ici aux économistes résidant en France. Il pourrait y avoir une difficulté d'interprétation. En fait

un seul économiste est concerné par cette différence.

10. A noter cependant que quatre des cinq économistes considérés comme les meilleurs en tant que conseillers du pouvoir sont également connus pour leurs travaux scientifiques.

11. De toute façon, le *Social Sciences Citation Index* ne tient compte que des références à des publications.

12. Il y a là encore une nouvelle source de disparité entre l'économiste mathématicien et l'économiste littéraire, le premier ayant moins d'obstacles de style et de vocabulaire à franchir que le second.

13. On retrouve ici, interprété en termes de comportement individuel rationnel au sens des économistes, l'équivalent de l'analyse de causalité du probable d'un sociologue déterministe comme Bourdieu [1976].

14. Ce qui peut déjà être une raison suffisante de vouloir faire la preuve qu'il est digne d'en faire partie. On ne montre pas seulement sa valeur par les hauts faits de sa jeunesse studieuse. « Noblesse oblige » ici nettement plus, semble-t-il, que pour ceux qui n'ont que le concours d'agrégation comme référence.

15. A cet égard, les économistes français ou allemands sont quand même moins défavorisés que ceux de pays dont la langue a un rayonnement beaucoup plus faible. En contrepartie, la conscience nette de ce handicap a facilité la conversion de ces derniers à l'usage privilégié de l'anglais avec les avantages qu'il comporte.

16. Cf. Johnson [1973].

17. Pour une mise en perspective sociologique de la situation de cette économie dominée voir Caro [1983] chapitre 4.

18. Cf. Pommerehne, Schneider, Frey et Gilbert [1984].

Références

M. Blaug [1986] : *Who's who in economics. A biographical dictionary of major economists 1700-1986*, 2^e édition, Wheatsheaf, Brighton.

R. Boudon [1981] : *L'intellectuel et ses publics : les singularités françaises*, in *Français qui êtes-vous ?* (sous la direction de J.D. Reynaud et Y. Grafmeyer), La documentation française, Paris.

P. Bourdieu [1976] : *Le champ scientifique*, Actes de la recherche en sciences sociales, juin.

J.Y. Caro [1983] : *Les économistes distingués*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris.

H.G. Johnson [1973] : *National styles in economic research : the United States, the United Kingdom, and various European countries*, Daedalus, Printemps, reproduit in *On economics and society*, university of Chicago press, Chicago, 1975.

V. Kren [1986] : *La production française de connaissances économiques, analyse bibliométrique*, Revue économique, janvier.

W.W. Pommerehne, F. Schneider, G. Gilbert, B.S. Frey [1984] : *Concordia discors, or : what do economists think ?*, Theory and decision, vol. 16, n° 2.

- R. Portes [1987]: *Economics in Europe*,
European economic review, août.
tome 3, Gallimard, Paris, 1983.
- J.A. Schumpeter [1954]: *History of
economic analysis*, Oxford university
press, New York. Trad. franç., His-
toire de l'analyse économique,
G. Schwarz [1987]: *Das elend der fran-
zösischen nationalökonomie*, neue zürcher
zeitung, 10-11 janvier ; Science et vie
économie [1986]: *Qui est le meilleur
économiste de France ?*, février.